

Image not found or type unknown



Frais de publicité d'une agence

Par **littlemon**, le **28/06/2014** à **23:39**

j'ai mandaté un notaire pour vendre ma maison et signé un mandat semi-exclusif avec lui, je peux vendre moi même. il a délégué à une agence. je ne désire plus vendre. le notaire me dit "nous pourrions proposer à l'agent de lui régler les frais de publicité". je n'ai dit ni oui ni non j'ai demandé combien. j'ai reçu une facture de frais de publicité de 1200€ sans détail à mon nom et à mon adresse pour 5 mois dans l'agence. je n'ai rien signé avec l'agent et je n'ai pas l'intention de régler cette facture exorbitante . ai-je raison?